

Les déchets français ne seront pas brûlés à Genève

Le choix du site de l'usine d'incinération des déchets du Faucigny-Genevois est imminent. Ce sera Bellegarde ou Saint-Julien, et rien d'autre.

Le compte à rebours a commencé. Les 98 communes du syndicat de gestion des déchets du Faucigny-Genevois (SIDEFAGE) en sont à J -23: c'est le 5 mai que leurs délégués désigneront le site de la future usine d'incinération qui alimente la polémique depuis plusieurs mois en France voisine. Leur choix dépendra des études d'impacts et de retombées des fumées dont les résultats seront connus en fin de semaine.

Le président du SIDEFAGE Fernand Doucet est las des critiques qui pleuvent sur ce dossier. «Je concède qu'il y a eu des erreurs dans l'information. Mais souvent aussi il y a volonté délibérée de ne pas répondre à notre offre de dialogue avec la population.» Et le président du SIDEFAGE de s'étonner de l'attitude de certaines autorités communales qui s'opposent à l'usine d'incinération tout en fermant les yeux sur des déchets bien plus polluantes...

Autre courroux du maire de Vétraz-Monthoux:

«Nous n'avons pas attendu les conseils des opposants pour approcher l'usine des Cheneviers afin d'in-

cinérer nos déchets sur sol genevois. Nous dirions oui à la solution genevoise si nous pouvions avoir la garantie de pouvoir livrer nos déchets aux Cheneviers pendant 20 ans. Les Suisses ne peuvent pas s'engager au-delà de 12 ans. Or, il faut 6 à 8 ans entre le moment où l'on étudie un projet d'usine et sa mise en activité. Autant dire que les Cheneviers ne seraient qu'une solution à court terme.»

La proposition de la filiale d'EDF «Proénergies» de construire une usine géante capable de couvrir les besoins de toute la Haute-Savoie du nord? Visiblement pas sérieux, pour M. Doucet: «Nous avons fait un appel d'offres; cette société ne s'est pas présentée. Nous l'avons malgré tout contactée pour demander des explications sur son «offre» rendue publique: huit mois plus tard, nous n'avons toujours pas reçu la moindre réponse. Nous sommes, de plus, persuadés que son projet n'est pas plus économique que le nôtre une fois tous les coûts pris en compte. Quant à la nature, elle n'aurait rien à gagner avec des camions d'or-

dures traversant toute la Haute-Savoie.»

A chacun ses atouts

Fernand Doucet insiste sur le sérieux de la démarche du SIDEFAGE: «En plus de l'étude d'impact obligatoire, nous en avons commandé une autre sur les retombées des gaz dans les deux sites en lice (Bellegarde et Saint-Julien). C'est un surcoût de 500.000 FF qui prouve notre souci de disposer de tous les éléments nécessaires au choix de l'usine la plus performante et respectant le mieux l'environnement.» Les résultats de ces études seront divulgués en fin de semaine à la commission ad hoc du SIDEFAGE, composée d'une dizaine de personnes. Commission qui émettra un préavis soumis à la réunion plénière, le 5 mai, qui choisira entre Saint-Julien et Bellegarde. M. Doucet admet que les deux sites ont leurs atouts. A l'argument de localisation mieux «centrée» de Saint-Julien, Bellegarde oppose le double accès routier et ferroviaire. «La qualité du site l'emportera sur les motifs purement économiques», promet le président du SIDEFAGE.

Michel Eggs □



Fernand Doucet est las des critiques qui pleuvent sur ce dossier
Pierre Abensur/a